La Vesancière

N° 102 - XXVIe année

Juillet 2022

Des vaches, des fleurs de toutes les couleurs...

FONCTIONNEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL « La Vesancière »

Parution

4 fois par an : janvier , avril , juillet, octobre

Réception des articles

A la mairie ou
auprès d'Éliane Jonker 06 88 57 52 15 - jonker.eliane@gmail.com

Vos articles, photos, annonces... sont les bienvenus pour la prochaine parution jusqu'au

30 septembre 2022

Distribution

Dès réception, merci de distribuer les bulletins dans les 3 ou 4 jours maximum (impératif de dates)

Calendrier des animations du 3ème trimestre 2022

Dimanche 10 juillet	*CLAV*	*pique-nique de fermeture*
Dimanche 4 septembre	*PEVV*	*pique-nique à la Vesancière*
Lundi 7 septembre	*CLAV*	*ouverture du club*
Vendredi 16 septembre	*PEVV*	*conférence A. Malgouverné*
Samedi 17 septembre	*PEVV*	*journée du patrimoine*
Dimanche 18 septembre	*PEVV*	*vide-grenier à l'américaine*
Vendredi 23 au lundi 26 sept.	*CLAV*	*voyage en Corrèze*

.

HORAIRES MAIRIE et PERMANENCES

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
Mardi de 18h à 19h30

Permanences
du maire et des adjoints :
uniquement sur rendez-vous

Tél : 04 50 41 53 55
mail : mairie@vesancy.fr
Web : www.vesancy.fr

ETAT CIVIL

Naissances

Hugo Mennessier 4 mai 2022
Petit-fils de Michel & Eliane Jonker

Louis Robin 18 juin 2022
Petit-fils de Yannick et Sandrine Dupraz Dange

Manoa Dorgeo 6 juillet 2022
Petit-fils de Mark et Pascale Buttner

Décès

Jeanne Hotellier 27 avril 2022
Philippe Seiler 10 juin 2022
Patrick Rowe 14 juin 2022

LE MOT DU MAIRE

Chers Vesanciennes et Vesanciens,

2021 fut une année difficile, l'année 2022 va l'être tout autant.
Guerre, inflation, pouvoir d'achat, pénurie, augmentation en tout genre et depuis quelques temps Covid sont des mots que l'on entend à longueur de journée.
Décidément, tout devient compliqué, tout est anxiogène.

Dans notre petit village, la gestion des affaires courantes mobilise élus et personnel communal afin d'apporter des réponses aux demandes nombreuses de nos administrés : urbanisme, école, service à la personne, relations de voisinage (parfois tendues) …. Nous essayons d'y répondre avec célérité afin de vous satisfaire.

Les objectifs fixés pour cette année sont en cours de réalisation.

- *Les **lots d'affouage** sont pratiquement prêts à être attribués malgré les difficultés rencontrées par l'ONF à trouver du personnel de bûcheronnage.*
- *La **pompe à chaleur** a été livrée, les travaux d'infrastructure ont été réalisés par Johann sous la conduite de Gilles. Tout est prêt pour la venue des techniciens chargés de l'installation et de la mise en route.*
- *Les travaux sur la Vesancière, avec création d'un **passage canadien** en haut du mont débuterons après le 15 août.*
- *La rénovation des **bureaux de la mairie** devrait se dérouler dans le courant de l'été, mais à ce jour, aucune date définitive n'a été agendée à cause du délai incertain de la livraison des matériaux.*
- *L'appel d'offre pour l'achat d'un nouveau **tracteur** est bouclé. Le choix du fournisseur devrait être connu dans le courant de l'été.*
- *Enfin en collaboration avec les services du patrimoine, une étude de faisabilité a été confiée à un cabinet d'architecture afin d'évaluer les possibilités d'aménagement d'une **nouvelle salle de classe** dans la partie supérieure du bâtiment de la cure. Les premiers éléments de réponse sont attendus pour cet automne.*

Les associations reprennent petit à petit des couleurs.
Les Amis de la chapelle ont animé le jour de Pentecôte sous une forme plus simple et moins contraignante, mais donnant satisfaction aux organisateurs.
Merci au CLAV , au PEVV et à SRAP'OXYGENE d'avoir collaboré avec la mairie pour l'organisation des deux soirées TÔT ou T'ARTS et Cinéma de plein air.

Durant ce trimestre, trois familles ont été endeuillées. J'adresse aux familles de Jeanne HOTELLIER, de Philippe SEILER et de Patrick ROWE les condoléances attristées de la municipalité.

Bel été, bonnes vacances à tous et ……. prenez bien soin de vous.

B. Mugnier

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 3 mai et du 14 juin 2022

URBANISME

Déclarations Préalables

130 route de la Vesancière - confortement d'un mur de soutènement : *favorable.*
453 rue du Château - travaux sur construction existante : *défavorable.*
49 route de Bottenay - abri de jardin : *favorable.*
137 chemin du Crêt - changement de portail : *favorable.*
137 chemin de Crêt - remplacement porte d'entrée : *en cours d'instruction*
90 chemin Pré Richard - pergola : *favorable.*
84 route de Bottenay - abri de jardin : *favorable.*
125 route de la Chapelle - pose de panneaux thermiques 5m^2 : *défavorable.*
93 route de la Combette - piscine : *en cours d'instruction.*
222 route de la Combette - pose de panneaux solaires sur le toit : *en cours d'instruction.*

Permis de Construire

Rue de la Fruitière - SCCV Yannick Crozet - 10 maisons individuelles : *favorable.*
Route de la Combette - maison individuelle de 146 m^2 : *en cours d'instruction.*
Route de la Combette - maison individuelle de 138 m^2 : *en cours d'instruction.*

Permis de démolir

453 rue du Château - démolition du garage pour création de parking : *avis favorable.*

Enquêtes publiques et régularisation du projet IDSI « Mollière ».

L'activité de dépôt sur le site de la **carrière de Mollière** ayant été stoppée cette année, des autorisations sont nécessaires avant la reprise de l'activité.
Une consultation du public a été effectuée suite à la demande d'enregistrement présentée par l'entreprise PELICHET Albert SAS dans le cadre de la régularisation de la situation administrative de l'ISDI qu'elle exploite à VESANCY.
Le dossier a été mis à la disposition du public durant la période du 9 mai 2022 à 8h30 au 9 juin 2022 à 12h.
Le Maire fait part d'une remarque d'un administré noté sur le registre et de la réponse qui lui a été donnée.
Conformément aux dispositions de l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, le Conseil Municipal doit formuler son avis sur ce dossier.

L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la création d'une installation de stockage de déchets Inertes « ISDI Mollière ».

FINANCES

Subventions aux associations pour 2022

Le dossier de demande de subvention a été envoyé à toutes les associations de Vesancy.
Il est convenu que le montant attribué soit égal entre les associations de Vesancy.
Avec un montant inférieur, mais il en est de même pour les associations extérieures.
Les subventions sont accordées aux associations locales qui complètent la demande officielle.
Les propositions sont les suivantes :

ASSOCIATIONS/ INSTITUTIONS	Montants 2022
CLAV VESANCY	250,00
PATRIMOINE ENVIRONNEMENT VESANCY	250,00
SOCIETE DE CHASSE DE VESANCY	250,00
LES AMIS DE LA CHAPELLE RIANTMONT	250,00
SCRAP'OXYGENE	250,00
VOL LIBRE	250.00
*EHPAD Divonne	200.00
*ACCUEIL GESSIEN	200.00
*LE VERGER DU TIOCAN	200.00
TOTAL SUBVENTIONS	**2 100,00**

L'assemblée, par 8 voix Pour, décide d'accorder les subventions 2022 aux associations sur la base du tableau présenté ci-dessus.

TRAVAUX

Réfection de l'accueil de la mairie, du secrétariat et des archives

Le projet porte sur une surface d'environ 80 m^2.
Les travaux incluront la réfection et la peinture des murs, portes, fenêtres et plafond pour l'accueil et les archives, la remise en état du bureau attenant et l'application d'un enduit de finition sur mur et coupole avec badigeon à la chaux ainsi que la fourniture et la pose d'un sol sur toute la surface (accueil, archive et bureau).
Sur la base des devis présentés par différentes entreprises, ci-dessous les devis retenus :
PONCET CONFORT DECOR (01 CHATILLON EN MICHAILLE) pour les peintures de l'accueil et archives (plafond, murs, boiseries) ainsi que les sols sur toute la surface,
Et EURL BRUNO VEROT (01 VERSONNEX) pour l'enduit et badigeon dans le bureau,

Il est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût du projet			Financement du projet		
Désignation	**Montant (HT)**	**Taux**	**Origine du financement**	**Montant (HT)**	**Taux**
PONCET CONFORT	10 512,66 €	65.08 %	Etat – DETR	3 230,73	20 %
EURL BRUNO VEROT	5 641,00 €	34.92 %	Autofinancement	12 922,93	80 %
TOTAL	**16 153,66 €**	**100 %**	**TOTAL**	**16153.66 €**	**100 %**

L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le plan de financement ci-dessus et autorise le Maire à solliciter une subvention de 20 % au titre de la DETR auprès de l'Etat pour un montant de travaux de 16 153,66 HT et à signer tout document relatif à cette opération.

ENVIRONNEMENT

Reconduction du commodat au chalet de la Vesancière

Le maire rappelle que l'alpage « la Vesancière », propriété de la commune de Vesancy a été abandonné par l'activité pastorale depuis plus d'un demi-siècle. Cet abandon a conduit à une fermeture progressive de cet espace, soumis actuellement au régime forestier. Consciente que cette non-utilisation et la fermeture induite était préjudiciable au maintien de la qualité environnementale des milieux de pelouses et de pré bois, la commune en relation avec ses partenaires (ONF, Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura, Parc naturel régional du Haut Jura) a conduit des actions visant au maintien de l'ouverture. Cela s'est traduit notamment par des travaux d'équipement pastoraux et de réouverture du pâturage par des animaux dédiés. En accord avec les objectifs du plan de gestion de la RNNHCJ, il s'agissait de maintenir ce milieu ouvert, dans le but qu'il soit à nouveau parcouru par des troupeaux en estive pour maintenir, de manière pérenne, ce milieu de pelouse et de prés bois.
Au vu des nouveaux projets d 'aménagements pastoraux envisagés par la commune, de la volonté d 'engagement sur le long terme de l'exploitant et en tenant compte des enjeux environnementaux et forestiers de cet alpage, la commune et l 'exploitant ont signé un contrat de prêt à usage (ou commodat). Les travaux de réhabilitation de l'alpage de la Vesancière seront réalisés dans le courant de l'année. De ce fait, il est proposé de reconduire le commodat avec M. AGNOLETTI Florent, agriculteur déclaré auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Ain, aux mêmes conditions.

Le contrat sera à nouveau conclu pour une durée d'un an.
Il sera concédé, à titre de prêt à usage purement gracieux, la parcelle cadastrée section A n°10, d'une superficie d'un peu plus de 26ha.

Ce contrat comprend :

- Les surfaces ouvertes à dominante herbagère à exploiter ;
- Les surfaces alternant zones en herbe et arborées (pré-bois) uniquement à l'intérieur des limites des clôtures ;
- Une citerne fonctionnelle ;
- Les dispositifs d'abreuvement des animaux ;

La parcelle prêtée fera l'objet d'un pâturage mixte à dominance de bovins.

L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la reconduction du contrat de prêt à usage (ou commodat) ci-annexé et autorise le maire à signer ce contrat et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Abattage d'arbres au chemin de Pochet

Considérant que les branches et racines de 6 arbres plantés en bordure du chemin de Pochet, voie communale 17 présentent un danger pour les habitations et les passants, il y a lieu d'abattre ces arbres, de débroussailler et d'araser les souches.
La Société VISTALLI a été consultée afin d'effectuer les travaux.

L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le projet de travaux d'abattage débroussaillage et façonnage du chemin de Pochet et valide la proposition de l'entreprise VISTALLI pour un montant total de 3 500€ HT.
Le maire informe à l'assemblée que M. Adrien ORIEZ souhaiterait que la commune replante 6 arbres.
L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette proposition.
Le maire précise qu'il faudra avant tout définir un lieu et un type d'arbre.

PERSONNEL COMMUNAL

Promotion interne - agent de maitrise

Mme FONTAINE indique qu'au vu des tâches variées de l'adjoint technique, Johann DE ANTONNI (diversité, disponibilité et astreintes) et de son ancienneté (15 ans), il est proposé de lui permettre d'accéder à la promotion interne et donc de modifier le poste d'Adjoint Technique en le remplaçant par un poste d'Agent de Maitrise.
Il est donc nécessaire de modifier le tableau des emplois de la commune en créant un poste d'Agent de Maitrise à temps complet de 35h00/semaine et de supprimer le poste d'Agent technique à temps complet de 35h00/semaine à compter du 01er juin 2022.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve la création d'un poste d'agent de maitrise à temps complet, la suppression du poste d'adjoint technique, fixer le nouveau tableau des emplois permanent à compter du 1er juin 2022 et autorise le maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

ECOLE

Point sur le conseil d'école

Mme FONTAINE informe à l'assemblée que les effectifs d'élèves concernant la rentrée 2022 seront chargés (environ 50 élèves) dont 13 arrivées en petite section.
De plus, elle précise que les professeurs pensent qu'il est préférable d'aménager les salles de classe actuelles plutôt que de louer un bâtiment préfabriqué.

L'intégralité des comptes-rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet « Mairie » et sur les panneaux d'affichage.

VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN ? LE VÔTRE N'EST PAS DISPONIBLE ?

La cabine de téléconsultation de Prévessin-Moëns est là pour vous

Pour faciliter l'accès aux soins, le Département de l'Ain, la commune de Prévessin-Moëns, Pays de Gex Agglomération et la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays de Gex innovent en mettant à la disposition des habitants du Pays de Gex une cabine de télémédecine.

Comment ça marche ?

01 Prendre rendez-vous

- Via le site internet : **imedians.com**
  *Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : **PRE012***
- Ou par téléphone : **01 70 81 49 46**
  Coût d'un appel local – Appel non surtaxé
- Consultations **du lundi au samedi (fermé le jeudi)**
- Âge minimum : 14 ans (les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal)
- **Les rendez-vous ne peuvent pas être pris plus de 72 h à l'avance**

02 Le jour de la consultation

Sur place, un référent cabine vous accueille. La téléconsultation est ensuite réalisée entre vous et le médecin uniquement. Installé dans la cabine, vous introduisez votre carte vitale et votre code de rdv puis vous serez rejoint par le médecin téléconsultant.

Espace santé Europa
180 route du Nant
01280 Prévessin-Moëns

www.teleconsultation.ain.fr

03 Pendant la téléconsultation

- La cabine de téléconsultation est un Dispositif Médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent de réaliser l'examen clinique. Pendant la consultation, le médecin téléconsultant vous guide dans la manipulation des instruments et échange avec vous afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, vous récupérez le compte rendu du médecin, le résumé des prises de mesures et le cas échéant votre ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- La consultation donne lieu à une prise en charge par l'Assurance Maladie dans les conditions actuelles définies par la réglementation.
- À chaque passage, la cabine est désinfectée par le référent, selon un protocole d'hygiène strict.

Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket

Disponible sur App Store · Google Play · AppGallery

Lundi de Pentecôte 2022

Après deux années bien moroses, Les Amis de la Chapelle de RIANTMONT ont eu le plaisir d'organiser le pèlerinage du Lundi de Pentecôte ce 6 juin 2022.

Une affluence nombreuse est venue prier à la messe en plein air près de la chapelle, messe célébrée par le Père Stanislas DARMANCIER, notre nouveau curé entouré de ses vicaires, le Père Marc MARTIAL et le Père Didier GAUD, ainsi que plusieurs prêtres du Pays de Gex.

Le soleil a permis de poursuivre par un pique-nique, aux abords de la chapelle, avec repas tiré du sac.

Le stand de vente de sandwichs, pâtisseries et boissons a rencontré un vif succès auprès des participants dont de nombreux paroissiens.

Une belle journée, conviviale et amicale autour de nos prêtres.

.

TOMBOLA

Le tirage de la tombola a eu lieu le 21 juin et 28 lots ont été remis aux heureux gagnants

Un grand MERCI à tous les Vesanciens pour leur accueil et leur générosité.

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

Pique-nique au chalet de la Vesancière
Dimanche 4 septembre 2022

Ouvert à tous !

Annulation en cas de pluie

Deux départs sont prévus au parking du hangar communal

⇒ ***9h pour les bons marcheurs.***

⇒ ***10h pour, éventuellement, le co-voiturage jusqu'à la baraque des chasseurs, puis une montée à pied d'une trentaine de minutes jusqu'au chalet.***

Chacun apporte son pique-nique.

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2022

animées par

Alexandre Malgouverné

Vendredi 16 septembre

Conférence à la salle Balthazar à 20h30

Vesancy, du Moyen Age à la Révolution

Samedi 17 septembre

Balade commentée

Départ de la place de la Batteuse à 14h30

en direction de la chapelle et retour par la Combette.

Des informations détaillées vous serons communiquées en septembre.

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

Inédit à Vesancy !

VENTE AU DEBALLAGE

Dimanche 18 septembre 2022

de 10h à 17h

C'est un vide-grenier (appelé aussi brocante américaine) qui a la particularité de se dérouler chez soi.

A tous ceux qui désirent se débarrasser de certains objets, le jour dit, vous les exposez dans votre cour, votre garage, votre jardin, votre trottoir... pour les vendre ou les donner.

A tous ceux qui espèrent dénicher des objets à moindre coût, vous déambulerez dans le village à la rencontre de ces lieux de vente.

Les inévitables démarches administratives

En tant qu'exposant, vous devez :

⇒ remplir une **déclaration préalable de vente au déballage** (*cerfa* 13939*01) auprès de la mairie au moins 15 jours à l'avance,

⇒ écrire une **attestation sur l'honneur** qui stipule que vous n'avez pas participé à plus de deux brocantes dans l'année. Ces documents seront disponibles en mairie (ou internet),

⇒ donner une **photocopie de votre carte d'identité nationale**.

A partir de vos déclarations en mairie, **PEVV*** établira une liste des exposants que nous mettrons à votre disposition.

C'est une bonne occasion de trier, de désencombrer votre espace et d'offrir une seconde vie à vos objets.

*Lors de votre inscription en mairie vous pouvez faire un don à PEVV pour la prise en charge de cette animation.

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIE VESANCY - CLAV

XV[e] CONCOURS DE PETANQUE CLAV / SOCIETE DE CHASSE

Après deux années d'interruption, le traditionnel concours de pétanque a pu reprendre avec, cette fois-ci, la SOCIÉTÉ DE CHASSE en challenger.
7 doublettes se sont affrontées en deux parties : une le matin et l'autre après de repas estival préparé par le CLAV… et FÉLICITATIONS ! à :

1 - Gilles Billion et Bernard Mugnier

2 - Roger Roch et Gilles Court

3 - Jacques et Marie-Claude Etiévant

Quentin et Rémi Ducret ont reçu les belles cuillères décorées par Lisbeth

Voyage en Corrèze

Du vendredi 23 au lundi 26 septembre 2022

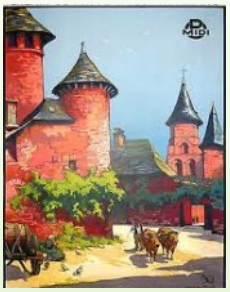

Brive la Gaillarde,
Beaulieu sur Dordogne, promenade en gabare,
Collonges la Rouge,
Turennes,
Martel, promenade en train le long des falaises du Causse,
Sarran, musée du Président Chirac.

590 € tout compris (sur une base de 40 personnes) + chambre individuelle (89€)

INSCRIPTIONS avant le 20 JUILLET 2022

Auprès de Lisbeth Ducret (04 50 41 56 87) ou Eliane Jonker (04 50 42 39 39)

RÉOUVERTURE du CLAV
Mercredi 7 septembre 2022

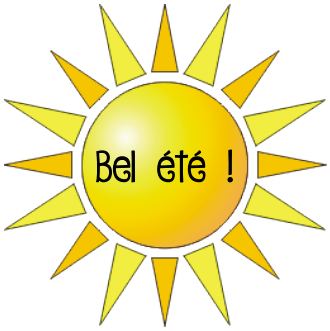

ANNONCES ANNONCES ANNONCES ANNONCES

Made in 25

100% PRODUITS DU DOUBS

Les mardis de 9h à 12h en juillet et août

Place du Château

Jean Charles Morel, charcutier de métier et fils de fromager vous propose :

Fromages | Volailles | Viandes | Sirops | Tisanes

Escargots | Apéritifs | Epicerie sucrée | Crèmes

Chris'Ambule

NOUVEAUX HORAIRES EN JUILLET ET AOÛT

Place du Château

Les mardis de 9h à 12h

avec possibilité de consommer en terrasse

Les jeudis de 8h30 à 10h30

Pain au levain naturel **(sans additif)**, torsade graines,
pain d'antan (farine de meule), pain sans gluten...
Viennoiseries et pâtisseries **faites maison au beurre**
Produits frais et régionaux
yaourts au lait de brebis du Pays de Gex,
yaourts au lait de vache du Jura, Comté...
Café et boissons

EN CONGÉ 16 AOÛT

RETOUR MARDI 5 SEPT.

Je m'appelle Jeanne, j'habite à Vesancy et j'ai 15ans. Je suis disponible et je serai ravie de garder vos enfants les week-ends ou en soirée ainsi que pendant les vacances scolaires.

Tél : 06 44 92 19 67

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Concours de Scrabble

Depuis que nous avons commencé notre concours de Scrabble, nous avons posé 3 mots de 7 lettres (des Scrabbles) dont un ayant fait 222 points.

Cette partie de scrabble est la plus riche en points depuis le début de nos concours dans la classe des grands : 747 points.

Soren CM1, Amir CM1 et Pierre CE2

Souvenirs de fin d'année

Le trésorier de la coopérative a créé des albums photos pour tous les élèves et chaque élève de la classe de grands a reçu un album photos.

Les photos ont été prises par le maître tout au long de l'année, le recadrage et redimensionnement réalisé par le trésorier et le maître, la mise en page par le trésorier et les textes par les élèves.

Dans ces albums, nous avons des souvenirs de septembre 2021 à juin 2022.

Le trésorier a également créé un diaporama sur les classes des grands et des petits sur l'année de septembre 2021 à juin 2022.

Rayan et Nayeli CM2.

Lecture - Arts et pliage

Le maître nous a donné une fiche de lecture avec un poisson à découper et plier.

Nous l'avons lue étape par étape, puis, nous avons scanné le plan de découpe et mis le poisson en couleurs sur un logiciel qui s'appelle photofiltre 7. Ce logiciel sert à modifier et à mettre en couleurs les images.

Ensuite et nous l'avons imprimé sur une feuille cartonnée.

Enfin, nous l'avons plié pour faire un poisson en 3D.

Alicia et Camille CM1

Jardin

Dans le jardin, nous avons planté des pieds de tomates, des patates, des courgettes, un coqueret du Pérou et des potimarrons.

Nous avons semé des salades et des radis.

Les petits font aussi un petit jardin dans deux bacs devant leur classe.

Swann, Kaly CE1 et Nell CE2

Verre de l'amitié

Mardi 28 juin, en fin d'après-midi après l'école, les deux coopératives de classe ont organisé dans la cour de l'école, un « Verre de l'amitié » pour fêter la fin de l'année 2021-2022.

Étaient invités, tous les parents d'élèves actuels, les futurs parents d'élèves, les élus et les personnels municipaux.

Près de 100 personnes adultes et enfants sont venus de 16h30 à 18h30 partager ce moment de convivialité.

Les participants ont pu profiter de boissons et cakes salés à volonté (fait par la classe des grands).

Merci à tous ceux qui ont pu venir.

Éloi et Maximilien CM2

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

T	V	Z	M	H	S	I	F	L	Y	D	W	A	V	E
T	S	A	N	D	A	F	C	E	N	U	D	I	W	K
K	L	L	E	H	S	E	A	M	H	T	M	R	A	W
S	A	N	D	A	L	S	Y	B	E	A	C	H	S	N
O	N	C	S	U	N	S	H	A	D	E	V	B	U	E
Y	A	I	S	E	S	S	A	L	G	N	U	S	N	H
P	S	L	E	W	O	T	H	O	L	I	D	A	Y	S
V	P	L	L	U	G	A	E	S	Y	N	E	W	X	R
N	A	E	C	O	W	E	L	T	S	A	C	I	H	J
G	N	I	M	M	I	W	S	I	G	Y	X	U	R	O

(?) HOLIDAYS
(?) BEACH
(?) FISH
(?) SAND
(?) CASTLE
(?) SUNSHADE
(?) WAVE
(?) DUNE
(?) SANDALS
(?) SEAGULL
(?) SEA
(?) OCEAN
(?) TOWEL
(?) SHELL
(?) WARMTH
(?) SWIMMING
(?) SUNGLASSES
(?) NAP
(?) CAP
(?) SUN

Mots mêlés – Lélia CE1, Cassis et Damien CE2

Rampes de skate

Nous vous avons déjà parlé de notre projet de rampes de skate.

Nous avons déjà construit 2 modules et nous avons acheté du bois pour d'autres modules.

Nous espérons arriver à faire un petit skate-park.

Axel et Armand CE2

Sortie scolaire de fin d'année

Cette année les 2 classes ont réalisé une sortie de pleine nature.

Les petits sont allés sur les espaces naturels sur les hauts de Vesancy.

Tandis que les grands réalisaient une marche de 12km sur les communes de La Pesse, Chézery et Bellecombe.

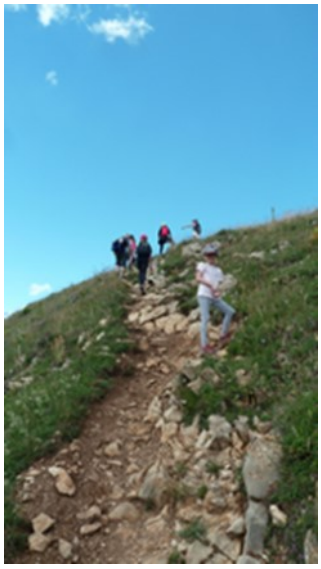

Un grand merci aux parents ou grands-parents qui ont covoituré et accompagné les élèves.

M. Grandclément

ANIMATIONS MAIRIE ANIMATIONS MAIRIE

Dans le cadre du festival TOT'S OU T'ARTS, la commune a accueilli, le 24 juin, la talentueuse compagnie SASEO qui nous a offert un spectacle de haut niveau avec plein de grâce, d'agilité, d'humour, de fantaisie, de poésie… un régal !

Le 1er juillet, soirée cinéma dans la cour du château avec au programme le film, FINE FLEUR. Mais le show n'était pas que sur l'écran : une ouvreuse élégamment vêtue dans le style des années 50 proposait aux spectateurs , des popcorn, des bonbons et chocolats…dans son joli panier : la grande classe Marie-Eve !